

## Résolution à présenter à une Assemblée Générale

Par **soisic06**, le **26/09/2015** à **10:47**

Je dois rédiger une résolution à la prochaine assemblée concernant l'accord à posteriori d'une place de parking transformée en box en *juillet 2002*.

Je disposais de 2 murs déjà construits. Je n'avais qu'à installer une cloison privative avec l'accord de la copropriétaire mitoyenne. Accord obtenu le *5 mai 2002*.

Je souhaite obtenir un modèle de résolution que je dois adresser au Syndic, qui n'a pas pris en compte ma lettre du 14 septembre, très explicite à laquelle sont joints les justificatifs des correspondances échangées en son temps.

Dans cette résolution y a-t-il des termes juridiques à employer?

Merci pour votre diligence.

salutations

soisic06